

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ECOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITE LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Co-D-
masie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

J. B. RESTHER,
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.
J. Z. RESTHER,

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil, Arpenteur Pro-
vincial, ancien Elève de l'Ecole
Polytechnique, Directeur du Bu-
reau des arpenteurs

RESTHER, RESTHER & VANIER,
INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,
ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHTECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

SOMMAIRE.

BULLETIN : — A nos abonnés retardataires ; — La vaccination ; — Chronique de l'Hygiène en Europe. — **REPRODUCTION** : — La propreté de l'individu et de la maison ; — Sur le tabac. — **BIBLIOGRAPHIE** : Guida popolare ai Caqui di Napoli di Vicinanze ; — L'Exposition d'Hygiène Urbaine à Paris.

ADMINISTRATION :

Pour ce qui concerne la rédaction ou l'administration, s'adresser par lettre au Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst ou Boite 2027, Bureau de Poste, Montréal.

L'abonnement au Journal l'Hygiène Populaire est de \$1.50 par année, payable d'avance. Ce montant peut être remis par mandat-poste payable à l'Administration, No. 25, rue St. Thérèse, ou Boite 2025, Bureau de Poste.

MM. LES ABONNES SONT PRIÉS DE DONNER A L'ADMINISTRATION AVIS DE LEUR CHANGEMENT DE RESIDENCE.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Nos seuls agents autorisés pour toute la Province sont M Ls Robitaille, pharmacien à Joliette. Mr. Robitaille est en même temps, notre Correspondant.

Le Journal d'Hygiène Populaire étant le seul journal d'Hygiène publié en langue française sur ce continent est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, commerçants de produits hygiéniques. Comme le Journal d'Hygiène Populaire a une grande circulation dans les diverses parties du Canada, surtout de la Province de Québec, les pharmaciens, industriels et autres y trouveront un bon moyen de publier leur annonce (soit sur la couverture, soit sur des feuillets extras.)

TARIF DES ANNONCES.

Une page 12 mois - - - -	\$ 50.00		Feuillets Extras.	
“ “ 6 “ - - - -	30.00	Une page 12 mois - - - -		\$ 50.00
Une demi page 12 mois - -	30.00	“ “ 6 “ - - - -		30.00
“ “ “ 6 “ - - - -	16.00	Une demie page 12 mois - -		30.00
Un quart de page 12 mois - -	16.00	“ “ “ 6 “ - - - -		16.00
“ “ “ “ 6 “ - - - -	9.00			

MAISON FONDÉE EN 1851.

HENRY R GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

114, RUE ST-LAURENT, 114,

MONTREAL.

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges Universités
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

◀T. CODERRE▶

PHARMACIEN

NOS. 87 ET 89 RUE ST ANTOINE,

MONTREAL.

• Médicaments purs, produits chimiques et pharmaceutiques de toutes sortes fournis aux médecins à très bas prix.

Les drogues et produits chimiques sont parfaitement purs et strictement garantis.

Commandes par la poste, soigneusement et promptement remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en dehors de la ville, seront empaquetées et livrées aux agents d'Express ou de Freight sans frais.

On trouvera toujours chez-moi les préparations pharmaceutiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

Procurez-vous ma liste de prix.

Pendant le mois d'Août *seulement* nous vendrons la "QUININE DE HOWARD & FILS" @ \$1.00 l'once ; L'Iodure de Potasse, le Bismuth, le Salicylate de Sonde a poudre d'Opium sont aussi en baisse. LE MURIATE ET L'ACETATE DE MORPHINE à \$2.00 l'once.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTREAL, 1^{er} DÉCEMBRE, 1886

NO. 14.

BULLETIN.

CE JOURNAL ET SES ABONNÉS RETARDATAIRES.

Nous prions nos abonnés qui sont en retard dans le paiement de leur abonnement de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration du journal, en *expédiant sans délai par la malle le montant dû*. Nous espérons qu'il n'y aura pas de retardataires, ce qui nous mettrait dans la triste obligation de les faire payer.

Il nous est pénible de dire que la négligence qu'un certain nombre de nos lecteurs mettent à s'acquitter de leur abonnement envers ce journal, nous oblige à des sacrifices de temps et d'argent.

Encore une fois, que l'on s'empresse de faire droit à notre juste demande.

Permettez nous de constater un fait : dans notre pays, la rédaction d'une publication quelconque (nous le criions à la brise et l'aiglon, afin qu'ils le répètent sur tous les tons) est loin d'offrir une carrière lucrative ; la pauvreté constitue un luxe amolissant qui finit toujours par décourager les rédacteurs.

A ceux de nos abonnés qui délibèrent tranquillement s'ils doivent ou non nous payer, parce que nous leur avons adressé ce journal sans que demande préalable ne nous ait été faite, nous leur conseillons de lire attentivement ce qui suit :

1o. Toute personne qui retire un journal du bureau de poste, *qu'elle ait souscrit ou non*, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2o. *Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il est retiré ou non le journal du bureau de poste.*

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le *district où le Journal se publie*, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. *Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste. ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude. (Décisions judiciaires concernant les journaux).*

Nous trouvons ici l'occasion favorable de glisser une citation que nous empruntons à Mirabeau : " Payez donc cet abonnement extraordinaire [\$ 1.50 par année]. Payez le, par ce que vous ne pouvez avoir de doute sur sa nécessité et sur notre impuissance à le remplacer immédiatement du moins. Payez le, parce que ces circonstances ne soufflent aucun re-

retard et que vous serez comptables de tout délai. Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde jamais."

Messieurs, depuis trois ans, nous travaillons courageusement à acclimater l'hygiène au Canada. Nous comptons pour le succès de cette œuvre commune à tous les peuples, sur l'intelligence de nos compatriotes, sur l'assistance généreuse de nos gouvernements. Mais cette science n'a pas encore reçu l'attention qu'elle mérite dans l'opinion publique de ce pays. Ce qui nous oblige de déclarer aujourd'hui que nous ne pourrions continuer notre publication qu'en autant que toutes les arrérages qui lui sont dûs, seront payés sans délai.

DE LA VACCINATION.

Durant l'épidémie de variole qui a fait tant de victimes dans notre province, en 1885, le Gouvernement de Québec, alarmé de l'antipathie de notre population pour la vaccination, pratique qui est universellement reconnue comme le seul préservatif contre cette terrible maladie, le Gouvernement, dis-je, après de nombreuses entrevues avec la commission centrale d'Hygiène, et les sommités médicales, en est venu à la conclusion que cette antipathie, qui s'est manifestée, même sous forme d'une émeute assez sérieuse pour nécessiter l'intervention de la force militaire, n'avait pour cause réelle, non pas la vaccination, mais bien l'importation du vaccin de l'étranger, qui, paraît-il, avait été la cause de quelques accidents.

Il fut donc décidé comme remède, pendant la session du dernier parlement, que le Gouvernement accorderait un subside annuel à un établissement vaccino-gène, que cet établissement serait sous sa surveillance spéciale, et que toute les me-

sures nécessaires seraient prises afin de donner au public les garanties désirables et par là même faire renaître la confiance en la vaccination.

L'établissement en question, qui est en opération depuis deux mois, est situé à Ste-Foye, près de la cité de Québec, localité renommée par sa salubrité. Les dimensions des étables sont de 50 pieds de longueur par 22 de largeur. Cette bâtisse est pourvue de toutes les améliorations modernes quant au chauffage, ventilation et drainage, et elle est assez spacieuse (survenant une épidémie de variole) pour fournir de la lympe à toute la population du Dominion.

Dans la vacherie même, il y a un appareil spécial pour tenir l'animal dans une immobilité complète pendant le procédé opératoire qui se fait de la manière suivante : Un assistant rase sur une longueur de 12 pouces et une largeur de 5 à 6, la partie postérieure des cuisses d'une génisse, alors le médecin, ayant pratiqué des scarifications au nombre de 20 à 30, applique sur ces scarifications de la lympe conservée d'un animal inoculé précédemment.

Après l'inoculation la génisse est ramenée dans sa stalle ; cette étable est d'une construction toute particulière ; elle est élevée de douze pouces au dessus du plancher principal de la vacherie, et l'animal y a bien juste sa longueur, de manière que les déjections des animaux tombent sur le plancher de la vacherie ; ils ne peuvent se salir, car le plancher de leurs stalles se trouvent 12 pouces plus haut que celui sur lequel tombent les déjections.

Dans ces stalles, pour empêcher les animaux de se lécher, leur tête est retenue par un châssis en bois dur posé en guillotine. Cette position, il est vrai, est

un peu gênante, mais il est impossible d'y remédier pour la raison que je viens de donner. D'ailleurs, on ne les laisse dans cette position que l'espace de cinq jours.

Au dessus des étables sont situés les bureaux où se fait l'emmagasinage de la lymphé et la comptabilité.

Pour avoir de la lymphé bien pure, d'après un traité publié récemment sur la vaccination animale, par le Dr L. Vaillard, de Paris, cette récolte doit se faire la 5ième journée après l'inoculation, plus tard cette lymphé pourrait être adultérée par les produits de la suppuration commençante.

Ici en Amérique, on attend généralement jusqu'à le 7ième et même jusqu'à la 8ième journée après l'inoculation pour recueillir la lymphé, mais je crois cette pratique blâmable. Il est vrai qu'on obtient une plus grande quantité de vaccin, mais ce vaccin est sujet à caution.

La couleur de la lymphé animale est d'un jaune paille tendre.

La lymphé humanisée est plus blanche, presque invisible sur les pointes d'ivoires.

Maintenant, comme à part des temps d'épidémie, la demande pour le vaccin est peu considérable, j'inocule seulement un animal toutes les deux semaines, et cela suffit, pour le moment du moins.

A part du Médecin résidant et gérant. le Gouvernement a fait la nomination d'un vétérinaire, M. le Professeur Couture à l'Université Laval, dont le devoir consiste à s'enquérir de l'état de santé de l'animal avant l'inoculation et au moment de recueillir la lymphé, quand les pustules sont mures.

Quant au médecin inspecteur, sa nomination devait se faire, quand les complications actuelles de la politique sont venues retarder cette nomination.

J'ai déjà livré à la circulation un grand nombre de pointes chargées de lymphé, les succès obtenus et les mesures de prudence prises au "Dominion Vaccin Establishment" me donnent l'espoir que la confiance de la population va renaître et que tous se feront vacciner de bon gré.

DR. ED. GAUVREAU.

(*) *Propriétaire du Dominion Vaccin Establishment.*

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

Rien de nouveau sous le soleil.— Les travaux du conseil d'hygiène de la Seine.— La nouvelle dérivation d'eau de source à Paris.— Ses foyers d'infection.— L'éclairage électrique à Dijon, en Angleterre, à Rome.— Sur les couleurs d'aniline.— L'éclairage électrique en Belgique.— La campagne contre les tuyaux de plomb à Naples.— Le cinquantenaire des chemins de fer en France.

Nous trouvons dans un journal politique de Paris "La Revanche" la curieuse exhumation suivante :

C'est le *Journal des Débats* — loi du pouvoir législatif et actes du gouvernement du 7 Ventôse, an XII (samedi 26 février 1803)—qui nous permet de vérifier une fois de plus le vieil adage latin.

Voici, en effet, les lignes renfermées dans le numéro que nous venons de citer sur la vaccination des moutons, opération pratiquée en ces dernières années avec succès par M. Pasteur pour combattre les épidémies charbonneuses :

" Parmi les expériences et progrès dans l'économie rurale qui, par leur utilité, méritent d'être publiés, on distingue ceux de

(1) L'appellation française d'Institut Vaccinogène du Canada aurait été préférable à l'appellation anglaise qu'on lui a donné, attendu que cet établissement se trouve dans la province de Québec.

M. le conseiller Holzmaître, directeur des biens et seigneuries appartenant à la famille impériale. Cet économiste a, dans ses bergeries en Hongrie, plus de 24,000 moutons et brebis de race espagnole. Comme, depuis quelques années, il en avait perdu beaucoup par la maladie de peau qui affecte ces animaux, il se décida à faire inoculer tous ses moutons avec le virus de cette maladie. Il s'était préalablement assuré du succès et de l'efficacité de la vaccination. Cette expérience a eu lieu sur 800 agneaux et sur 2,000 moutons ; aucun n'a péri et il n'y en a qu'un très petit nombre sur lesquels la matière n'a pas pris. Pour compléter l'épreuve, M. Holzmaître a fait inoculer de nouveau 1,000 de ces animaux et les a mis parmi d'autres moutons atteints de cette espèce de petite vérole : aucun n'a été infecté malgré cette réunion qui nécessairement eut dû être contagieuse si le principe du mal n'eût pas été détruit par l'inoculation."

N'avons-nous pas raison d'écrire rien de nouveau sous le soleil.

* * *

M. Patin, secrétaire du conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, a réuni, dans un gros livre in 4o de 1,200 pages, tous les travaux du conseil pendant les années 1881, 1882, et 1883. C'est là un travail très important pour lequel M. Patin a droit à la reconnaissance de tous les savants.

En 1881, il y eut 520 rapports présentés au conseil ; 618 en 1882 ; 529 en 1883. Parmi les rapports magistraux qui se trouvent dans ce recueil nous citerons notamment ceux de M. Goubaux sur le colportage des viandes de boucherie dans la ville de Paris, concluant à l'autorisation du colportage, du Professeur A. Gautier sur le saturnisme à Paris, du profes-

seur Dujardin Beaumetz sur le choléra et les mesures d'hygiène à prendre en cas d'épidémie, du Pr. Collin sur l'épidémie de variole des esquimaux, du Pr. Dujardin Beaumetz sur la rage.

Différents décrets, arrêtés, rapports concernant les épizooties et les mesures à prendre se trouvent aussi dans ce volume.

Nous y avons lu aussi différents documents concernant les désinfectants, les chaufferettes pour voitures, wagons, la parfumerie toxique. M. Chatin, rapporteur sur ce dernier sujet, fit adopter par le conseil en 1882 la conclusion ci-après : La fabrication et la vente des cosmétiques dans la composition desquels entrent des substances toxiques (cyanure de potassium, sels de mercure, de cuivre d'argent, de plomb, cantharides, etc, doit être absolument interdite."

Ce vœu est resté lettre morte, car à l'exposition des sciences et arts industriels, qui se tient en ce moment à Paris, nous avons vu quantité de teintures, d'eaux de toilette, de fards, etc, renfermant des sels de plomb, d'argent, d'arsenic, etc.

La deuxième partie du travail de M. Patin est consacrée aux rapports concernant les industries et établissements classés.

* * *

La nécessité de l'alimentation des habitants avec une bonne eau potable n'est plus à démontrer. Si nos lecteurs veulent bien se reporter à nos chroniques pages 65, 79 et 9, du volume 2 de ce journal, ils verront que Paris ne reçoit pas assez d'eaux de sources. Actuellement, d'après le rapport de M. Riche au conseil d'hygiène de la Seine sur les 80.000 maisons de Paris il y en a 28.000 qui ne sont pas abonnées à l'eau de source et cependant chaque été l'eau de source

manque (voir page 94 du volume 3). Cet état s'aggravera encore quand la municipalité de Paris se sera décidée à ordonner la suppression des fosses fixes ou mobiles et leur remplacement soit par un tout à l'égout intelligemment établi, soit par la vidange pneumatique, système Berliet. Quand cela sera fait l'eau manquera même l'hiver.

Pour parer à cette éventualité, en partie du moins, la ville a fait l'acquisition d'un groupe de sources situées dans l'Eure et Loir : ce sont les sources de la Vigne et de Verneuil dont le débit est de 120,000 mètres cubes par jour. En outre la ville de Paris est en instance pour acheter un groupe de sources de même importance, situées aux environs de Provins.

D'après M. Riche, les eaux de la Vigne et de Verneuil sont d'une limpidité parfaite, d'une saveur agréable, d'une température variant de 9° à 11°, d'un degré hydrotimétrique variant de 160 à 180. Elles ne contiennent qu'un milligramme et demie de matières organiques par litre. Dans l'analyse faite aux laboratoires de Montsouris et des ponts et chaussées, on n'a pas noté la présence ou l'absence des azotates et azotites ; l'analyse bactériologique n'a pas été faite avec soin, car si on a signalé 48 et 25, 8 bactériens par centimètre cube, on n'a nullement examiné leur action liquéfiante sur la gélatine. Le conseil d'hygiène de la Seine approuve complètement l'adduction à Paris des sources de la Vigne et de Verneuil, car elle constitue un acheminement vers la réalisation de Paris alimenté seulement en eau de source.

* * *

Nous trouvons dans la *Hygiène Parasitologique* de Barcelone d'intéressants renseignements dont nous voulons faire profiter nos lecteurs.

Les dépôts d'immondices et plus particulièrement les fosses fixes où s'accumulent les eaux ménagères et les vidanges sont très préjudiciables à la santé publique et constituent un foyer constant d'infection et un moyen pour propager les maladies épidémiques. Des observations et des statistiques le prouvent continuellement, démontrant la nécessité de supprimer dans les villes et villages ces dépôts de matières nauséabondes.

A Bruxelles, ces fosses existèrent jusqu'en 1871 et la mortalité causée par le typhus atteignait 105 par 100,000 habitants ; avec la disparition de ces fosses la mortalité est descendue à 40 par 100,000 et même dans ces dernières années à 30.

A Francfort, la mortalité était de 89 pour 100,000 habitants jusqu'en 1870 et maintenant, avec la suppression des fosses, elle est de 29 pour 100,000.

A Berlin, l'antique et anti-hygiénique système fut abandonné en 1875 ; la mortalité descendit de 50 à 28 pour 100,000.

A Londres, la suppression des fosses se fit de 1819 à 1848 ; la mortalité pour la fièvre typhoïde est de 26 pour 100,000 et pour la diphtérie 18.

A Paris la mortalité respective pour la fièvre typhoïde et la diphtérie est 70 et 75. Il y a encore 70,000 fosses fixes placées dans le sous sol des maisons, c'est un grave préjudice pour la santé, car les matières fécales y fermentent et exhalent des miasmes nocifs viciant l'atmosphère.

* * *

A Dijon, il vient de s'établir une compagnie pour l'éclairage électrique. Nous empruntons les détails qui suivent à l'*Ingenieur électricien*.

L'usine est située à peu près au centre de la ville, une machine à vapeur de 90

chevaux actionne 3 dynamos Edison. Les conducteurs en cuivre sont aériens ; les lampes électriques à incandescence sont des deux types A et B du système Edison. Il fonctionne actuellement 385 lampes du type A et quelques lampes du type B. La durée moyenne de l'éclairage est de 6 heures ; l'extinction a lieu régulièrement à un heure du matin. Cet éclairage se développe beaucoup à Dijon, aussi établit-on actuellement de nouvelles machines. L'abonnement annuel est fixé à 80 francs par lampe du type A (16 bougies) et 42 francs pour lampes du type B (8 bougies). Les consommateurs ont, de plus, à supporter les frais de première installation.

En Angleterre, les installations particulières d'éclairage électrique augmentent sans cesse, c'est ainsi que l'Ingénieur électricien nous cite parmi les nouvelles maisons éclairées l'hôtel Berkdale galace de Southport, goodhall Bockhouse et de Leeds, le château de Went-worth, les magasins de Peter Robinson à Londres.

La Cascade de Tivoli, près de Rome, vient d'être captée ; elle fait marcher des turbines qui actionnent des dynamos. La ville de Tivoli est éclairée par 225 lampes à incandescence de 50 bougies chacune et par 6 lampes à arc de 500 bougies. On est en train de faire les travaux préliminaires pour la transmission de 2000 chevaux électriques de Tivoli à Rome.

* * *

Le savant professeur Poincaré, de Nancy, a fait des recherches sur les dangers des couleurs d'aniline, recherches que nous résumons d'après la *Rivista italiana di terapia e Igiene*.

1o. " L'usage des couleurs d'aniline dans la coloration des jouets d'enfants, des aliments, des vins et des liqueurs doit être prohibé d'autant plus que, dans

le commerce, ces couleurs n'ont pas la pureté des échantillons de laboratoire et que, outre leur action particulière, il peut s'ajouter celles de l'arsenic, du mercure ou du plomb.

2o. " Les seules couleurs qui puissent être tolérées en de telles circonstances sont celles connues sous le nom de bleu, de jaune, d'orange, le brun, indigo, bleu de méthyle, crisoïne, eosine, rose, méthyleosine, etc. Toutefois il est nécessaire de s'assurer s'ils contiennent de l'arsenic.

3o. " Certaines couleurs toxiques d'aniline remplaceraient avec moins de danger certaines teintes obtenues auparavant par les sels métalliques de plomb, de cuivre, de mercure ou d'arsenic. Mais il vaut mieux encore ne pas autoriser de telles teintes qui peuvent être obtenues avec des couleurs végétales, comme le lin de l'Inde, le sandal, le curcuma.

4o. " On peut autoriser ces couleurs pour la teinture des tissus ou des papiers, mais à conditions qu'elles soient absolument fixes de manière à ne pas déteindre sur ceux qui s'en servent.

* * *

D'après l'Ingénieur électricien, l'éclairage électrique se répand de plus en plus en Belgique. C'est ainsi qu'à Bruxelles, la Grand'Place sera éclairée par l'électricité d'ici quelque temps. Différentes usines, charbonnages et la gare de Courtrai ont remplacé le gaz par des lampes à arc ou à incandescence.

* * *

Le savant Docteur A. Montefusco, médecin de l'hôpital Cotugno de Naples, vient de traduire in extenso dans la *gazzetta di medicina pubblica*, la relation de l'empoisonnement par les tuyaux de plomb arrivé à Uriage les Bains, empici-

sonnement signalé par M. Wagner, architecte de Grenoble. Nous en avons parlé dans un précédent numéro de ce journal. Le Dr Montefusco s'est joint à la campagne que mènent à Naples, contre les tuyaux de plomb, les éminents professeurs Zinno et Margotta. Nos compliments à ces hygiénistes qui ne craignent pas d'entrer en lutte contre la riche compagnie des eaux.

L'Illustration des chemins de fer, l'organe officiel du cinquantenaire des chemins de fer, vient de publier tous les renseignements concernant cette importance solennité. Le comité de patronage est fort nombreux et compte les plus hautes sommités de la science, de la politique, de l'industrie, du commerce.

L'exposition internationale des chemins de fer et des industries qui s'y rattachent aura lieu de mai à novembre 1887. Il y a 8 groupes se divisant en 39 classes. Les classes 1 du troisième groupe et 7 du 4e groupe concernent la première l'hygiène des gares, et la seconde l'hygiène des voyageurs en Wagons. Nous espérons que le Canada, encore si français et par suite si cher à nous autres français de France, prendra une part active à cette exposition et au Congrès. Il n'y a pas encore de Commissaire Général pour le Canada. Les industriels ingénieurs, etc qui désireraient exposer doivent donc s'adresser à la Direction : 8 faubourg Montmartre à Paris. A. HAMON.

REPRODUCTIONS.

LA PROPRETÉ DE D'INDIVIDU ET DE LA MAISON.

Nous commençons aujourd'hui la reproduction d'un tract qui est le travail de M le Dr E. Monin, éminent hygiéniste de Paris. Ce livre est devenue l'œuvre de la Société Française d'Hygiène (Paris). Nous ne saurions trop en recommander la lecture à tous nos lecteurs.

AVANT-PROPOS.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HYGIÈNE avait accepté, pour le concours de 1883, la question proposée par notre savant collègue M. le Dr Mathias Roth, de Londres, fondateur du prix :

La propreté de la maison et de la personne.

Toutefois, la Commission chargée de la rédaction du programme, bien qu'en laissant aux concurrents toute latitude, avait cru pouvoir appeler leur attention sur la nécessité d'envisager le sujet proposé dans les circonstances multiples de la vie sociale.

A cet effet, la question avait été posée en ces termes :

“ La propreté de l'individu et de la maison aux différents âges, dans les deux sexes, et dans les diverses conditions sociales, à la ville et à la campagne. ”

La Commission désignée pour apprécier et juger les mémoires des concurrents, composée de MM. Passant, président, Bouffé, Brohon, Menière d'Angers, et Blayac secrétaire rapporteur, a été unanime pour récompenser :

1o D'une *médaille de vermeil* le mémoire portant pour épigraphe :

L'arme du siècle, c'est la plume,
Levier qu'Archimède a rêvé.

HEGESIPPE MOREAU.

du Dr. E. MONIN, de Paris,

2o D'une *médaille de bronze* le mémoire portant l'épigraphe :

Male olet qui bene olet.
Bene olet qui nihil olet.

du Dr TOURREIL, de Paris.

“ La Commission, écrit M. Blayac, rapporteur, a trouvé ces deux mémoires rédigés dans un style clair et correct ; les idées préliminaires afférentes au domaine

de la physiologie y sont mises à la portée des intelligences les moins cultivées.

"...L'auteur du mémoire No 1 fait preuve de sérieuses qualités, et comme écrivain, et comme hygiéniste. Des citations empruntées à des auteurs philosophiques, et à des médecins célèbres, émaillent une rédaction bien conduite, d'un bout à l'autre.

"Le plan du travail est heureux.

"Un tableau synoptique termine le mémoire. Ce tableau qui résume toute l'œuvre, a le rare mérite d'une clarté parfaite. D'un simple coup d'œil il permet de juger la valeur de l'ensemble; il met en relief les qualités incontestables de l'auteur, qualités d'ordre et de méthode."

Dans ces conditions, le Bureau de la Société a pensé qu'il y avait lieu :

1o. De se départir des règles ordinaires adoptées pour les concours (Rédaction par une commission spéciale d'un *tract* devenant ainsi l'œuvre de la Société);

2o. De publier le travail de M. le Dr Monin dans sa forme originale et personnelle.

Notre sympathique collègue s'est d'ailleurs imposé le devoir de faire les retouches et modifications de détails, qui lui avaient été indiquées par la Commission présidée par M. le Dr. Passant.

Puisse le bienveillant public, faire à cette nouvelle publication de la Société française d'hygiène, l'accueil empressé qu'il n'a pas marchandé aux précédentes.

Ce sera toujours un précieux encouragement pour cette légion de jeunes travailleurs qui s'inspirent, sans cesse, de la parole fatidique inscrite sur la devise de la société : *Laboremus!*

Dr. DE PIETRA SANTA
Secrétaire général.

Paris, ce 1er Mars 1884.

CHAPITRE PREMIER

La propreté en général. -- Son importance Son étendue.

La peau, cette enveloppe protectrice de l'homme, constitue un tissu éminemment vasculaire, qui maintient en équilibre la température extérieure du corps. De plus, c'est un organe de sécrétion, d'excrétion, d'absorption et de respiration. Aussi, depuis Sanctorius, tous les physiologistes se sont accordés à reconnaître la peau comme l'un de nos plus importants organes, et à river intimement (pour ainsi dire) les conditions de la santé humaine au bon fonctionnement du tégument externe.

Par les sécrétions sudorale et sébassée, et par la perspiration constante (ou transpiration dite *insensible*) dont ses innombrables pores sont le siège, la peau dégage plus de substances que les reins, que les poumons eux-mêmes. C'est pourquoi les animaux dont on supprime les fonctions cutanées (les chevaux que l'on enduit de goudron, par exemple) meurent peut-être plus lentement, mais tout aussi sûrement, que si l'on venait à entraver chez eux l'acte respiratoire. La mort, dans la variole confluente, est souvent due à la suppression, par l'éruption, des fonctions cutanées...

Ces quelques exemples sont de nature à montrer pourquoi la propreté est instinctive, non seulement à l'homme, mais à tous les êtres vivants. Si l'on voit les animaux eux-mêmes passer la moitié de leur vie à nettoyer, par tous les moyens, leur peau de ses souillures; si, pour la santé de nos chevaux, nous usons quantité d'eau et quantité d'étrilles; si la civilisation, exagérant la propreté individuelle, l'a transformée en coquetterie; si nous voyons actuellement la propreté gé-

nérale ou publique demeurer l'un de *desiderata* les plus étudiés de l'hygiène sociale... ;— C'est que l'homme a, de tout temps, reconnu que la propreté est vraiment la pierre angulaire de la santé, et que la malpropreté est une des grandes pourvoyeuses de la Mort. " L'homme et les moisissures ne vont guère ensemble, a écrit Fonsagrives : celui-là dépérit où celles-ci prospères. "

Raspail émet cet aphorisme : " Le malpropre est la proie incessante d'un malaise continu. " Inversement, la propreté préserve des indispositions et des maladies. La Rochefoucauld disait : " Elle est au corps, ce que l'amabilité est à l'âme, " et Bacon : " ce que la décence est aux mœurs. " Ce n'est point assez dire. Elle est vraiment la " santé visible " ou tout au moins " sa colonne fondamentale " (Hufeland). Plus nécessaire aux jeunes sujets que l'air et l'aliment, le bon fonctionnement de la peau fait des organismes sains et robustes : la propreté, véritable élixir de longévité en vain cherché par tant d'alchimistes, devient conséquemment, l'indispensable élément de l'hygiène du vieillard. C'est pour lui surtout qu'ont été faits, l'aphorisme si original du professeur Bouchardat : " La peau est le vicaire du rein, " et la comparaison si ingénieuse du Currie : " La peau est la soupape de sûreté de la machine animale. "

L'eau était pour les anciens un élément d'une valeur inappréciable, et que toutes les religions un peu sérieuses ont cru devoir poétiser par les pratiques anciennes du baptême et des ablutions saintes. Chez les Grecs, le bain était une des obligations les plus sacrées de l'hospitalité ; chez les Romains, cette pratique atteignit les plus luxueux raffinements. Les Ayurvédas nous montrent quelle importance religieuse

avaient les ablutions chez les anciens Hindous. Moïse chez les Hébreux, Mahomet chez les Arabes, multiplièrent à l'infini ces ablutions, toujours sous le prétexte emblématique d'une purification morale ; mais, en réalité, parce que ces grands hommes sentaient profondément l'influence salutaire de ces pratiques d'hygiène, surtout dans les pays chauds, où " l'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons. "

L'usage de l'eau est seul capable de tonifier le tégument externe, de favoriser ses facultés d'absorption, d'entraîner les produits épidermiques usés, et de conserver ainsi l'intégrité du toucher, en aidant la nutrition. " ce tourbillon incessant " dont parle Cuvier, et qui est véritablement la caractéristique de la vie.

La propreté doit se traduire sur la totalité du corps, qui constitue, dans son ensemble harmonique, un seul et grand organe. Conséquemment, les lotions générales et les bains doivent jouer, dans l'hygiène privée, un rôle prépondérant, et cela, indépendamment de toute considération d'âge, de sexe, de conditions. De plus, certains organes demanderont des soins de propreté spéciaux ; l'âge du berceau impliquera une hygiène cutanée un peu différente, dans la pratique, de celle des autres âges, etc., etc.

D'autre part, la propreté s'étendra, de la peau, à tout ce qui constitue le *milieu humain*. Elle règnera partout : dans l'alimentation, dans le logement (ferme, école, caserne) ; dans le vêtement, cette habitation intime ; dans le lit, ce vêtement de l'homme endormi ou malade. Enfin, certaines classes de la société appartenant à des professions dangereuses pour la peau (tanneurs, forgerons, médecins, manieurs de poisons, etc.), devront, plus que d'autres, faire de la minutieuse pro-

preté le but constant de leurs efforts. Pour ceux-là surtout, être propre, c'est être bien portant. Eux surtout peuvent dire : " La propreté, c'est la santé visible."

En résumé, la propreté, individuellement, concerne la peau, dont le bon fonctionnement est indispensable à la vie. Généralement, elle s'applique au milieu humain, englobant tout ce qui entoure l'homme et devenant ainsi l'indispensable condition de la vitalité des agglomérations humaines. Au moyen âge, " la propreté était un vice, et le bain une indécence " (J, Arnould) ; l'absence d'hygiène cutanée rendait fréquentes et graves les affections parasitaires les plus simples, et attirait incessamment sur la peau les décharges morbides des plus affreuses diathèses. Alors la malpropreté s'étendait comme une lèpre aux habitations et aux rues, et reflétait sur la peau la puissance de son empire. Elle créait de toutes pièces des espèces morbides jusqu'alors ignorées : elle insufflait la vie aux épidémies pestilentielles, plus meurtrières que les plus sanglantes batailles du temps...

Aujourd'hui, la volonté active de l'homme, et les améliorations incessantes de l'instruction, dissipant les ténèbres de l'ignorance, apporté tous les jours dans les esprits, ont, sans aucun doute, *changé tout cela*, et modifié notablement les mœurs hygiéniques des pays civilisés. Mais la propreté a encore besoin d'être prêchée sans relâche par tous ceux qui ont une langue et qui tiennent une plume.

" L'habitude, a dit excellemment Alibert, l'habitude tient les rênes de l'organisme animal. " Elle perfectionnent la propreté comme tout le reste. Apprenons donc de bonne heures la propreté à nos enfants. Montrons-leur combien indispensables

sont les soins individuels qu'enseigne l'Hygiène ; bien vite ils comprendront alors l'importance et la moralité des données de la Médecine Publique. Et lorsque, plus tard, ils pourront avoir à donner leur opinion dans les assemblées communales et autres, où leurs connaissances et leurs vertus civiques les feront entrer, ils imposeront à leurs concitoyens, comme nécessaires : des constructions saines, des rues larges et aérées, des maisons bien ventilées, ou seront aménagés de larges approvisionnements d'eaux, des fosses d'aisance hygiéniquement installées ; des égouts construits selon l'importance des villes et les exigences de la science moderne. Bref, ils élargiront, d'eux-même, toutes les données de l'hygiène privée, pour les appliquer sans hésiter aux sociétés urbaines. Il leur suffira de se souvenir que c'est dans la malpropreté que les épidémies viennent puiser sans cesse leurs forces et, pour ainsi dire, leur vie ; que l'eau, divinisé par la Cité Antique, est la plus cruelle ennemie des miasmes ; que presque tous les fièvres sont d'origine putride, et méritent le nom de *maladies de malpropreté*, de même que presque toutes les misères physiologiques dérivent de la saleté individuelle ; en un mot (et pour en finir avec ces généralités), que la PROPRETE EST L'UN DES PLUS PUISSANTS ANTAGONISTES DE LA MORT.

SUR LE TABAC.

*Pourquoi cette manie d'user du tabac ?
Y a-t-il une utilité quelconque ? Que
profit peut en tirer celui qui en fait
usage ?*

A cette triple question, il serait, je crois, fort difficile de répondre par des arguments sérieux.

Si le tabac, dès le premier abord, pro

curait des jouissances ou des délices sans égales, peut-être pourrait-on encore excuser cette habitude ; malheureusement, j'en prends à témoin tous les fumeurs novices, vous tous qui fumez et me lisez mes chers amis ; combien en est-il parmi vous qui aient fumé avec plaisir leur première pipe ou leur première cigarette ?

D'abord pourquoi avez-vous fumé ?.....

Je vais répondre pour vous ! c'est tout simplement par esprit d'imitation, peut-être même bien un peu par esprit d'orgueil ! Mon grand père fume, mon père fume, vous êtes-vous dit ; ils y trouvent grand plaisir, sans doute, pourquoi ne ferais-je point comme eux ?.....

Et vous avez été cruellement désabusés, n'est-ce pas ? Le Tabac vous a fait mal et cependant quand même vous avez fumé ... jusqu'à ce qu'enfin, l'habitude aidant, tous ces maux de tête, ces violents maux de cœur aient disparu !

Franchement est-ce raisonnable ?.. Je sais bien que tel n'est pas l'avis du monde ou messire Tabac a droit de cité ; mais dites-moi, est-ce une raison suffisante, et le monde n'a-t-il pas certaines manières de juger, qui, je le souhaite, ne sont pas les vôtres.

En vain, je me creuse la tête pour trouver d'autres prétextes plausibles ; je n'en trouve pas.

Ya-t-il au moins quelque utilité reconnue ? ...

Oui, allez-vous me répondre triomphant, certains médecins en recommandent l'emploi dans quelques maladies. Voyez que cette plante loin d'être nuisible est au contraire fort utile !

Je n'ai pas encore dit que le tabac fut nuisible (ce sera pour plus tard) et je ne suis pas suffisamment compétent pour décider si le tabac peut agir efficacement sur telle ou telle affection, mais, ce que je sais fort bien, c'est que nos honorables

praticiens nous ordonnent parfois de terribles remèdes, opium, laudanum, morphine et bien d'autres produits en *um* ou en *ine*. S'ensuit-il delà que ce soit d'excellentes choses dont l'usage puisse être recommandé ? Je vous laisse le loisir de répondre. Si d'ailleurs, le tabac est jugé l'égal de ceux que je viens de citer, c'est la meilleure preuve que son usage ordinaire est funeste.

Dans le cas où par extraordinaire il vous serait recommandé, je le regretterais autant pour vous que si je voyais figurer, sur votre ordonnance, dans une écriture à peine lisible, une série de breuvages ou portions analogues à celles que je viens de citer.

Que le tabac possède donc cette qualité et qu'il la conserve ; mais de grâce, vous, mes chers amis, attendez que la maladie vienne vous visiter et je prie Dieu que vous attendiez ... bien longtemps.

Pour dire vrai les *tabacophiles* (pardon de ce nom baroque qui veut dire ami du tabac) prétendent qu'il est indispensable pour travailler ... que sans lui on ne pourrait rien faire ... qu'il délasse agréablement ... qu'il désennuit ... qu'il facilite la digestion etc, etc... je crois même qu'ils lui attribuent d'autres vertus encore.

Cela me rappelle absolument l'histoire de l'ouvrier de nos grandes villes qui ne peut rien sans avoir absorbé force petits verres, et s'être établi chez le marchand de vin du coin pour se reposer ! ...

Je ne m'arrête pas plus longuement sur ce point voulant demeurer sérieux !

Cependant la société contre l'abus du tabac a voulu être complètement édifiée à cet endroit, et elle a mis au concours pour l'an prochain la question suivante :

Le Tabac ; son influence sur les facultés intellectuelles et spécialement sur la

littérature ! Un prix de 1100 francs sera donné au meilleur mémoire.

Si vous voulez concourir je vous adresserai le programme.

Il paraît certain d'ailleurs que, pour quelques individus dont les sens ont été atrophiés, annihilés par l'abus de cette plante, il faille un excitant énergique.

C'est comme pour la morphine ; plus on s'y habitue, plus il en faut et arrive un moment où le *morphinomane* absorbe des doses de morphine suffisantes pour tuer plusieurs individus.

Au point où j'en suis, l'utilité du Tabac ne semble pas m'être encore suffisamment démontrée.

A supposer même qu'il produit des délices ineffables, qu'il ne fasse aucun mal, il y a toujours quelques choses qui en souffrent, et, je vous l'avoue bien sincèrement, je vois toujours avec peine de braves catholiques dépenser annuellement des sommes parfois considérables tandis que les pauvres manquent de pain

Ne pensez-vous pas qu'il serait préférable de consacrer l'argent dépensé à fumer en de bonnes œuvres.

Et pourquoi n'agiriez-vous pas de la sorte ? Pourquoi, toutes les semaines, ne mettriez-vous pas de côté la somme consacrée aux cigarettes ou au Tabac ? Pourquoi ne la donneriez-vous pas aux pauvres, à la fin de chaque semaine ?

La somme est-elle trop peu élevée faites comme M. Hamon, ancien curé de St-Sulpice, ayez une tire-lire "des pauvres."

Mais je vois que je m'écarte quelque peu du cadre que je m'étais tracé, j'avais l'intention de vous parler de l'influence néfaste qu'exerce le Tabac sur la jeunesse et de le faire précéder par un court aperçu historique, c'est par là que j'aurais dû commencer.

Ce sera l'objet d'un prochain article s Dieu le permet, je ne veux pas vous quitter toutefois sans vous laisser sur la pensée suivante :

" Le Tabac est absolument inutile, souvent nuisible, parfois dangereux ! "

EUG. SAUDAX (in *L'Étudiant*).

Sec. général de la Société contre l'abus du tabac.
Paris 6 octobre 1886.

BIBLIOGRAPHIE.

Guida popolare ai Cagni di Napoli e sue Vicinanze par le Di, DOMENICO FRANCO. — Volume in 18 — Napoli 1886. —

Ce petit volume, dont le prix modique est à la portée des masses, est un guide parfait des stations thermales de Naples et de ses environs, en même temps qu'il renferme de sages conseils concernant les bains d'eau douce, d'eau de mer, etc.

L'auteur, qui est professeur à l'université de Naples et le directeur de la *Preventiva*, avait toute la compétence pour traiter ce sujet ex professo. Nous souhaitons que ce petit volume soit lu et beaucoup lu par les italiens.

L'exposition d'Hygiène Urbaine à Paris par le Dr FÉLIX BRÉMOND. — brochure in 8 — Bruxelles 1886.

Notre sympathique et savant ami a, au moment de l'exposition d'Hygiène Urbaine, décrit cette exposition dans les colonnes du *Mouvement hygiénique* de Bruxelles La brochure dont le titre précède est le tirage à part de ces articles. Écrits avec la verve et la science habituelles à cet auteur, il donne une juste idée des appareils exposés à la caserne Lobau. Cependant la description et la critique des appareils de chauffage, des filtres et du mobilier scolaire sont un peu écourtées. Notre ami Brémond était certainement pressé quand il a écrit cette partie de son intéressante revue.

A. HAMON.

LIQUEUR

CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal p'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarhes, clous, boutons, et demangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur que nos urines étaient chargées de déchets variés et aoudants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général.

Les médecins la prescrivent avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux *habiles* Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis

LAVIOLETTE & NELSON,

1005 rue Notre Dame 113 rue St Laurent.



LA MAISON BARRÉ

Occupe la rue Fortifications à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense à l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 60^o F., avait un pourcentage d'alcool de 12.2, une acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 60^o F., avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin.

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 60^o F. avait une richesse de 16.8 p.100 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Dégustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré ; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent ; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

— Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels ; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

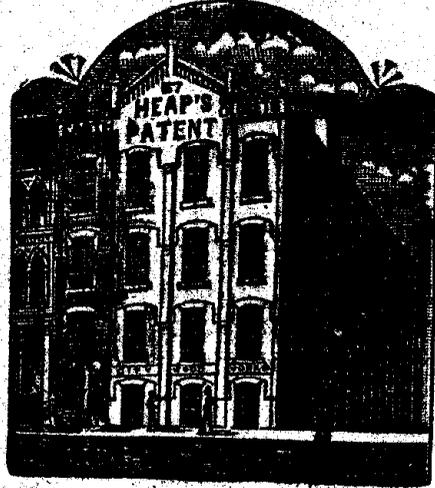
“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884— 7 premiers prix, un prix extra; un diplôme; une médaille d'argent, une médaille de bronze, (36 concurrents) Exposition de London, 1885— 2 premiers prix et deux seconds prix— Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886— Un second prix et deux diplômes.

BREVET DE HEAP.
CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE
 ET
COMMODOES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL
SALLES D'ETALAGE
 No. 57,
 Rue Adelaide Ouest,
 TORONTO.



FABRIQUE
OWEN SOUND ET TORONTO
 AGENCES A
OTTAWA, PETERBORO,
HAMILTON, TO.

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)
William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Trésorier

* Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre sèche au Canada. *

Plus de 15,000 en usage.—Couronnées 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fossés fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.
 L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a si et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN MCDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu. La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes: 1o Le système d'égouts secs. 2o Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoûtante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique.*

Il fera aux égoûts à la cendre, le système tennette tel qu'on le trouve à Manchester, Rochdale, Angleterre, l'honneur qui modèle des closets à la terre sèche brevetés de W. Heap tel qu'érigés sur le terrain de l'Exposition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but. Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto. (Il y avait 4 Closets, 1,128 vidanges en un seul jour.)